

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

REUNION PUBLIQUE LOCALE SECTEUR LA BLANCARDE – LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

SYNTHESE

VERSION 1 DU 07/10/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

30/09/2019	Entre 2 Murs - Marseille
------------	--------------------------

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 50 personnes

EN TRIBUNE

Jean-Marc ILLES	SNCF Réseau – Directeur régional adjoint – Chef de mission LNPCA
Alain PRÉA	Responsable zones 13 et 83
Bernard COUVERT	Artelia - AMO SNCF Réseau

La réunion publique locale sur le secteur de Blancarde – La Penne-sur-Huveaune, organisée le lundi 30 septembre 2019, a consisté à présenter les aménagements étudiés pour le secteur de Blancarde, La Parette jusqu'à La Penne-sur-Huveaune, puis à faire évaluer et enrichir ces propositions par les participants.

La réunion a débuté à 19h10.

Philippe QUEVREMONT, garant de la concertation, désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et indépendant du maître d'ouvrage, explique qu'il veille à la bonne information et participation du public et formule ses recommandations pour le bon déroulement de la réunion publique. Il précise qu'à ce stade de la concertation, les aménagements présentés doivent être considérés comme des éléments de projet qui pourraient être réalisés.

La réunion publique se déroule ensuite en trois temps :

- Présentation par Stéphane SAINT-PIERRE, animateur, présente le dispositif de concertation et des premiers retours de la concertation de juin et juillet pour le secteur de La Blancarde - La Penne-Sur-Huveaune ;
- Rappel par SNCF Réseau du projet LNPCA dans son ensemble puis présentation des opérations prévues dans le secteur de La Blancarde et La Penne-Sur-Huveaune, à savoir la création d'une 5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde, la variante de conserver 3 voies entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune avec un service de 3 TER omnibus par heure et par sens ou de créer une 4^{ème} voie sur ce tronçon avec un service de 4 TER omnibus par heure et par sens et le réaménagement du technicentre de La Blancarde (30 minutes),
- Echanges avec les participants (2h10).

Ce document relate l'expression du public lors de la réunion. Les réponses de SNCF RESEAU sont reprises dans le support de présentation ou dans le verbatim de la réunion qui sont disponibles sur le site internet <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>.

THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

La majorité des 18 interventions a porté sur les expropriations et les délocalisations d'entreprises en lien avec les travaux prévus au niveau de la sortie du tunnel vers la gare souterraine de Marseille Saint-Charles ou de la réalisation de la 4^{ème} voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune ou celle de la 5^{ème} voie à quai en gare de Blancarde.

- Un participant a demandé quelles étaient les mesures prévues par le maître d'ouvrage pour évaluer les maisons destinées à être démolies ;
- Un participant a reproché à SNCF Réseau de présenter l'acquisition de foncier comme s'il s'agissait d'une procédure anodine ;
- Un autre participant a demandé quel était l'échéancier de la phase 2 et à partir de quelle date des expropriations pourraient avoir lieu pour la sortie du tunnel ou la réalisation de la 4^{ème} voie entre Blancarde et La Pennes-sur-Huveaune ;
- Un participant a demandé quel serait le montant des indemnités et ce qui serait pris en charge par SNCF Réseau ;
- Un participant a interrogé SNCF Réseau sur l'impact des travaux pour les entreprises au droit de la sortie du tunnel (secteur de La Parette), dont certaines pourraient être contraintes de délocaliser leurs activités ;
- Un propriétaire de terrain loué à des entreprises a souhaité connaître l'impact des travaux sur l'emploi local et a regretté que SNCF Réseau ne soit pas en mesure de fournir des chiffres précis à ce sujet ;
- Enfin, un participant a fait part de son souhait de voir les entreprises informées des travaux et des éventuels risques d'expropriation au cours de l'année 2020, après que la décision de réaliser (ou non) une quatrième voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune aura été décidée.

Plusieurs interventions ont porté sur l'information du public sur le projet.

- Certains riverains ont regretté un manque de communication, n'ayant été informés de potentiels risques d'expropriation que quelques jours avant la réunion par l'intermédiaire de voisins ou de relations personnelles qui avaient eu l'information ;
- L'absence de distribution de flyers dans les boîtes aux lettres des riverains a été critiquée ;
- Un participant a signalé des efforts de communication de la part de la SNCF ;
- Des participants ont demandé quelles seraient les suites de la réunion, et par quels canaux les riverains en seraient informés ;
- Plusieurs participants ont évoqué la concertation tenue il y a une quinzaine d'année en préparation des travaux pour la création de la 3^{ème} voie. Ils ont indiqué que leurs avis avaient été écoutés mais non pris en compte et que la réalisation de la 3^{ème} voie ne correspondait pas à ce qui leur avait été annoncé et que les conditions de cette réalisation n'étaient pas cohérentes avec les engagements pris par SNCF Réseau (alors RFF). Ils ont indiqué ne pas faire confiance à SNCF Réseau et craignent que le projet final de Ligne Nouvelle ne tienne à nouveau pas compte des avis des habitants, notamment en cas de réalisation d'une 4^{ème} voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune.

5 interventions ont concerné la réalisation des travaux qui suscitent des inquiétudes quant à leurs nuisances, leur durée et les conditions de leur réalisation mais aussi certaines attentes en matière d'amélioration du cadre de vie.

- Un participant a demandé quelle était la zone des travaux nécessaire pour agrandir le pont sur l'Huveaune ;
- Deux participants ont émis le souhait de voir élargir un passage étroit sous les voies à l'occasion des travaux à proximité de la Cite Air Bel ;
- Un participant a demandé si les travaux permettraient de mettre en place des protections contre les nuisances sonores et a également demandé si le projet impacterait les voies de promenade sur les tranchées couvertes au-dessus de la L2 Est ;
- Un participant a souhaité préciser si les conditions de réalisation de la 5^{ème} voie à quai à Blancarde dépendaient de la réalisation ou non de la 4^{ème} voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune

2 prises de paroles ont porté sur les interactions de SNCF Réseau avec d'autres acteurs.

- Un participant a demandé quelles étaient les interactions entre la Ville de Marseille et SNCF Réseau en matière de coordination des projets ;
- Un participant a dit souhaiter que les différents acteurs se coordonnent mieux afin de concentrer tous les travaux sur un même laps de temps. En effet, il exprimé son agacement de voir certaines chaussées ré-ouvertes tous les deux ou trois ans pour différents travaux.

4 interventions ont concerné la variante à 4 voies entre La Blancarde – La Penne-Sur-Huveaune.

- Un participant a fait part de ses inquiétudes quant au risque de voir la réalisation d'une 4^{ème} voie dégrader la situation d'un habitat déjà difficile. En raison de la localisation du projet de 4^{ème} voie, son habitation se trouverait isolée du reste du bâti existant, enclavée par une voie ferrée ;
- Un participant a demandé quels étaient les taux de remplissage des trains empruntant actuellement les trains qui roulent dans la vallée de l'Huveaune. Il a indiqué que de son point de vue, hormis aux heures de pointe, les trains lui semblent assez vides. Il a indiqué avoir été déçu par la création d'une 3^{ème} voie qui n'a pas apporté le service attendu et n'a pas permis d'augmenter de façon significative la fréquentation des trains et ne pas comprendre l'utilité d'une 4^{ème} ;
- Madame la maire de La Penne-sur-Huveaune a manifesté sa forte opposition à la 4^{ème} voie, qui nécessite un investissement qui ne lui semble pas justifié. La fréquence des TER de la variante à 3 voies lui paraît suffisante. Elle a souligné la saturation routière et le manque de places de stationnement dans le secteur qui se trouveraient aggravées par le projet ;
- Par la voix de son représentant, une association a manifesté son soutien à la variante à 4 voies entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune afin de disposer de 4 TER omnibus par heure et par sens dans la vallée de l'Huveaune (entre Marseille et Aubagne).

2 interventions ont porté sur la non réalisation de la 4^{ème} voie entre La Penne et Aubagne.

- Un participant a demandé si cette 4^{ème} voie serait réalisée un jour ou était définitivement abandonnée et précisé qu'il était totalement opposé à sa réalisation et resterait vigilant ;
- Un participant a indiqué que les services permis par la 4^{ème} voie dans la vallée de l'Huveaune (6 TER par heure et par sens) permettraient de constituer un vrai RER et serait attractif pour les voyageurs

2 interventions ont porté sur le tracé et les arrêts effectués par les trains.

- Un participant a demandé s'il était envisagé que les TER Marseille-Toulon s'arrêtent en gare de La Barasse ;
- Une intervenante a indiqué qu'elle serait très vigilante au parcours effectué par les trains rapides à Aubagne.

La réunion s'est terminée à 21h15